

Résultats 2004

Conformes aux estimations données à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} février 2005¹

Le Conseil d'administration d'OENEO, réuni sous la Présidence de Monsieur Marc HERIARD DUBREUIL, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2004 et approuvé le document de référence.

Résultats : impactés par la réorganisation stratégique (plan PHOENIX²)

Compte de résultat consolidé (En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2004	2 ^{ème} semestre 2004	31/12/2004	31/12/2003
Chiffre d'affaires	76,2	86,5	162,7	170,6
<i>Dont Bouchage</i>	<i>41,3</i>	<i>36,4</i>	<i>77,7</i>	<i>81,2</i>
<i>Dont Tonnellerie</i>	<i>34,9</i>	<i>50,1</i>	<i>85,0</i>	<i>85,5</i>
Résultat opérationnel	(10,4)	(9,8)	(20,2)	5,2
<i>Dont Bouchage</i>	<i>(9,4)</i>	<i>(13,2)</i>	<i>(22,6)</i>	<i>(3,3)</i>
<i>Dont Tonnellerie</i>	<i>(0,8)</i>	<i>3,3</i>	<i>2,5</i>	<i>9,4</i>
Résultat financier	(3,2)	(3,7)	(6,9)	(7,2)
Autres produits et charges nets	3,7	(17,3)	(13,6)	(2,9)
Impôt sur les résultats	(11,1)	0,4	(10,7)	3,9
Amortissements des écarts d'acquisition	(12,9)	(0,5)	(13,4)	(1,8)
Résultat net - Part du Groupe	(33,9)	(30,9)	(64,8)	(2,8)

Le résultat opérationnel 2004 a été impacté par les provisions sur stocks (14,2 M€, dont 6,6 M€ comptabilisés au 1^{er} semestre).

Le résultat net reflète :

- dans les autres produits et charges nets du 2nd semestre (-17,3 M€) les coûts exceptionnels liés à la réorganisation ;
- l'annulation totale des impôts différés actifs liés aux reports déficitaires (-10,3 M€) ;
- l'amortissement complet des écarts d'acquisition de la division Bouchage (-12,0 M€).

Bilan Consolidé

	31.12.2004	31.12.2003	Passif en M€	31.12.2004	31.12.2003
Actif en M€					
Actif immobilisé	70	74	Capitaux propres	(9)	56
<i>dont imm. incorporelles</i>	<i>21</i>	<i>35</i>			
<i>dont imm. corporelles</i>	<i>43</i>	<i>37</i>			
Besoin en Fonds de Roulement	87	121	Provisions pour Risques et Charges	26	20
			Dette financière nette	140	119
Capitaux engagés	157	195	Total	157	195

- L'actif immobilisé, sous l'effet de l'amortissement exceptionnel des survaleurs de la division bouchage et des désinvestissements opérés, se réduit de 4 M€ tout en ayant comptabilisé la moitié des investissements dédiés à l'usine DIAMANT (8,2 M€ à fin 2004 sur un projet de 15,5 M€) ;
- Le besoin en fonds de roulement chute de 34 M€ sous l'effet des provisions passées sur stocks (14 M€), de l'annulation des impôts différés actifs (10 M€) et de la gestion du crédit fournisseur (4 M€) ;

¹ Résultats consolidés arrêtés et audités, hors impact du passage aux IFRS. L'impact sur les comptes du passage aux IFRS sera communiqué dans la note d'opération qui sera soumise au visa de l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de la prochaine augmentation de capital.

² Cf. communiqué du 1er février 2005

- Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 26 M€, sous l'effet du provisionnement des coûts de restructuration ;
- Sous l'effet des investissements effectués, la dette financière nette remonte à 140 M€ ;

Le Conseil d'administration a annoncé le lancement d'une augmentation de capital, d'un montant de 26,7 M€ avant exercice éventuel des bons de souscription qui y seraient attachés. ORPAR, principal actionnaire du Groupe, et bénéficiant d'une dérogation accordée par l'AMF³ en cas de franchissement du seuil du 1/3 du capital ou des droits de vote, a d'ores et déjà annoncé son intention de souscrire à titre irréductible et réductible la somme de 20 M€, assurant ainsi le succès de cette opération. Au vu du plan stratégique arrêté par le Conseil d'administration, les banques du groupe ont accepté de suspendre l'amortissement du principal emprunt du groupe pendant deux ans. Dans le même accord, les banques ont renoncé à se prévaloir des covenants⁴ au titre des années 2004 et 2005, et ont renouvelé les facilités court terme du Groupe.

Le Conseil d'administration estime ainsi qu'OENEO a réuni les ressources financières nécessaires à la bonne réalisation de son plan de réorganisation stratégique.

Le document de référence 2004 sera déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 février et sera disponible à compter du 17 février au siège de la société et adressé aux actionnaires.



Contact Equity Conseil : Olivier Brice au +33 (0)1 45 22 22 30
Informations : www.equityinfos.com
ISIN FR0000052680, Reuters SABT.PA - Bloomberg SBT-FP

³ Communiqué Euronext du 15 décembre 2004

⁴ Ratio financier qui lorsqu'il n'est pas respecté peut permettre aux banques de prononcer l'exigibilité d'un prêt